

## Ethique sociale catholique et l'économie sociale du marché

*Nils Goldschmidt*

La relation de l'éthique sociale catholique par rapport à l'économie sociale du marché est compliquée. Il y a des parallèles entre les deux et elles sont aussi unies dans leur critique au laissez-faire-libérale et que le pouvoir économique prenne le dessus. Ils sont aussi d'accord sur l'importance de l'Etat pour établir un ordre mais elles ont pris en charge de façon hésitante les idées communes qu'ils défendent. Oswald Nell-Breuning, le Nestor de la doctrine sociale de l'Eglise, déclara, au début des années 1950, « que les maîtres de la pensée ont donné une réponse négative à l'économie sociale de l'Eglise au laissez-faire et la défense pour un libéralisme nouveau insinuait que le néolibéralisme a réussi de se libérer de la déformation individualiste et de se muter dans un libéralisme vrai. Peut-être, cela arrivera une fois dans un avenir ; mais, jusqu'à maintenant, le néolibéralisme malgré des efforts réels qu'il a fait au niveau de l'économie concernant le laissez-faire à la Manchester n'a pas encore pris ses distances vis-à-vis de l'individualisme. »<sup>1</sup>

Et pourtant, tout a commencé simplement : Une anecdote fait parti des origines de la doctrine de l'économie sociale du marché: Alfred Müller-Armack, protestant, a trouvé le terme « l'économie sociale du marché » dans un monastère catholique. L'Institut de recherche pour l'économie en générale et de textile de l'Université de Münster, dont Müller-Armack était le directeur depuis 1941, a dû déménager son institut, en juillet 1943 de cette ville bombardée, dans le monastère des Pères du Sacre Cœur à Vreden-Ellewick près de la frontière hollandaise. En ce lieu Müller-Armack a terminé, en décembre 1946, son œuvre « *Wirtschaftslenkung und Marktwirtschaft* » dans lequel apparaît pour la première fois le terme « l'économie sociale du marché ». L'histoire de la trouvaille : Au 2<sup>ème</sup> étage une porte s'ouvre subitement, l'hôte de la maison descend rapidement l'escalier, remue des feuilles d'un manuscrit. Il s'arrête sur la dernière marche et crie dans le couloir : 'Ca y est, je l'ai trouvé, il s'appelle « L'économie sociale du marché » et le Social avec un majuscule !<sup>2</sup> Il reste à prouver combien de vérité est dans cette histoire sympathique. Mais il est évident que Müller-Armack a visé plus loin que de trouver une formule de compromis pour la 'politique et le public'. Le sociale est pour lui un code pour une position et des valeurs qui sont prédominant dans la société. Il écrit dans l'introduction de *Wirtschaftslenkung und Marktwirtschaft* que « la reprise des principes de bien gérer l'économie n'exclut pas des convictions sociales et éthiques de la politique de l'économie. »<sup>3</sup>

Comment peut-on décrire le concept de l'économie sociale du marché sur cet arrière-plan ? Il y a au moins trois aspects du « social » qui peuvent déterminer l'économie sociale du marché :

- Premièrement il est important de lier les avantages du marché et de la concurrence avec les exigences d'un équilibre social. Le droit fondamental de ce

concept est d'élaborer les chemins pour qu'on trouve des solutions « comment unifier les buts divergents de la sécurité sociale et de la liberté économique pour arriver à un nouveau équilibre » d'après Müller-Armack ?<sup>4</sup> Cette question de l'état social par rapport à l'économie du marché libre domine jusqu'aujourd'hui les discussions quotidiennes et actuelles.

- L'attribut « social » renvoi au droit social de l'économie sociale du marché. Les pères de ce programme ne pensaient pas, d'abord, à un ordre économique et social efficace mais plutôt à une organisation générale de la société (societas). On veut un projet de l'économie sociale du marché comme un ordre de la communauté dans laquelle tous - au-delà des frontières de classes - ont accès au bien-être. Dans ce sens il faut comprendre l'expression « bien-être pour tous » de Ludwig Erhard. Ce n'est pas au sens de la consommation mais au sens de la politique de rendre possible l'accès à tous les possibilités proposées aux conquêtes économiques et sociales.<sup>5</sup> Alfred Müller-Armack demande la même chose avec son idée de la « forme irénique », la réconciliation de l'efficacité économique et la volonté sociale qui est aussi une réconciliation des conceptions différentes dans une société.
- Troisièmement, la demande sociale de l'économie sociale du marché est aussi une demande véritable éthique et normative. Le marché et la concurrence sont un moyen et pas le but de l'organisation sociale. Le but social est un ordre digne de l'homme qui serve à chacun de mener une vie digne.

Franz Böhm et Walter Eucken ont donné une définition classique dans l'introduction de l'annuaire « ordo » fondé par eux-mêmes : « Notre demande de créer un ordre économique et social dans lequel l'effort économique et les conditions d'existence sont assurées équitablement. La concurrence peut être mise à la disposition de ce but, qui reste inégalé sans elle, et c'est pour quoi nous l'exigeons. Elle est un moyen, non le but final. »<sup>6</sup> La demande éthique de l'économie sociale du marché est spécifiquement à comprendre dans la tradition chrétienne. Sans recours aux sources chrétiennes de la culture occidentale la construction d'une « civitas humana » n'est pas pensable. « L'économie du marché n'est pas un tout. Elle doit être mise dans un contexte global. »<sup>7</sup> Alfred Müller-Armack parle d'une « méta-économie préalable comme condition d'une politique économique réussie ».<sup>8</sup>

Il est étonnant que le dialogue avec l'éthique sociale catholique et son orientation vers le bien social était si longtemps si difficile devant cet arrière fond de l'économie sociale du marché comme une « économie pour l'homme ». Les raisons sont multiples : Principalement il y a d'abord la méfiance catholique pour l'ordo libéral vis-à-vis du noyau d'individualisme dans le libéralisme. Le libéralisme nouveau n'était-t-il pas seulement le contenu classique dans une enveloppe nouvelle qui voit uniquement l'avantage de l'individu non pas celle de la communauté ? Avec un regard sur la politique pratique de l'économie il y a eu une différence claire et nette. Les défenseurs de l'économie sociale du marché ne nient pas la nécessité mais ils étaient portés du souci, dès le début, que la politique sociale bien pensée dépasserait vite les possibilités financières des Etats et elle serait une porte ouverte pour les intérêts des

groupe particuliers. Nell-Breuning et d'autres voyaient dans la politique sociale de l'Etat, au contraire, un garant pour une protection contre l'arbitraire de la concurrence et plutôt comme un avocat des travailleurs. Par ailleurs, l'ordo des professions se trouve aussi dans l'encyclique « Quadragesimo anno » de 1931 qui est pour les libéraux inacceptable à cause des raisons de l'écho audible des rappels aux structures prémodernes inacceptables.

Le climat a commencé de changer vers les années 1960. Il s'est montré qu'il y a beaucoup de points en communs malgré toutes les différences : Le libéralisme discipliné au service de l'homme, l'éthique sociale catholique et l'économie sociale du marché. La discussion autour de deux encycliques « Mater et Magister » et « Populorum Progressio » dans les deux camps sont révélatrices de la tentative de l'approchement. L'auteur de 'Mater et Magister' a compris comme aussi les néo libéraux que la vraie réponse au défi (après les défis de l'industrialisation pour la société N.G.) est double : « Le refus absolue du socialisme (...) et le regard ouvert sur la nouvelle gestion de l'économie du marché, quelle dignité et valeur de l'homme, de la liberté, de la justice, de la personne et de la famille faut-il défendre en face de la société industrielle moderne. »<sup>9</sup> Oswald von Nell-Breuning met l'accent aussi sur la vue commune : « Paul VI dit de la concurrence qu'elle peut apporter quelque chose dans une économie nationale où il y a une égalité des chances assurées ou données, mais elle est périssable et elle mène vers l'injustice où des économies nationales faibles et fortes sont en concurrence l'une vis-à-vis l'autre. Chaque économiste national néolibéral est absolument d'accord avec cette analyse. Celui qui s'oppose est un représentant du libéralisme que le Pape nomme un 'libéralisme débridé', nous le nommons ensemble avec Alexandre Rüstow 'paléolibéralisme' apparemment pas encore mort comme nous le croyions mais qui est encore bien vivant vu les réactions à l'encyclique. »<sup>10</sup>

Les deux écoles se rencontrent dans la reconnaissance de l'ordre qui assure l'égalité des chances et une économie au service de l'homme. C'est grâce aux efforts de l'Archevêque de Cologne et Président de la Conférence des Evêques d'Allemagne, Joseph Cardinal Höffner, que les parallèles entre l'économie sociale du marché avec l'ordre libéral de l'école de Fribourg i. Br. sont mis en avant. Il a passé sa thèse de doctorat en économie nationale avec Walter Eucken à Fribourg. On peut lire la plus grande partie du travail de Höffner comme une théologie pratique de l'ordre économique. Déjà en 1949 il a écrit en se référant à la conception de l'ordre et à Quadragesimo anno : Si l'économie est mis dans un ordre raisonnable, elle mettra à la disposition de l'homme des biens dont il a besoin pour mener une vie digne mais elle rend aussi possible que l'homme participe à une vie culturelle d'une manière vertueuse (QA 75).<sup>11</sup> C'est grâce à Höffner et à Anton Rauscher qui était de longues années le directeur de l'Institut catholique des sciences sociales que le dialogue entre les deux camps s'est intensifié les dernières années.

On constate depuis quelques années une situation paradoxale malgré les échanges très étroits. On constate que dans les sciences économiques comme aussi par les représentants d'une économie sociale du marché l'idée d'harmoniser l'économie et la

société a disparu. L'aménagement du marché, la régularisation des marchés particuliers et la pénétration de ce processus sont remplacés par une mathématique de point de vue formel. Cette méthode peut être utile pour quelques questions partielles mais on est sorti du concept d'une vue d'ensemble ou de gestion d'un ordre global. L'éthique social catholique a pris place dans cet espace et a donné des impulsions importantes pour élaborer une économie sociale au service de l'homme.

Le Pape Jean-Paul II a rendu un grand service en donnant des orientations importantes. Il décrit les avantages de l'économie du marché parmi d'autres conceptions économiques dans sa dernière encyclique « Centesimus annus » de l'année 1991 qui se lit comme un écrit de la tradition de l'ordo libéral : « L'activité économique, en particulier de marché, ne peut se dérouler dans un vide institutionnel, juridique et politique. Elle suppose, au contraire, que soient assurées les garanties des libertés individuelles et de la propriété, sans compter sur une monnaie stable et des services publics efficaces. Le devoir essentiel de l'Etat est d'assurer ces garanties, afin que ceux qui travaillent et produisent puissent jouir du fruit de leur travail et donc se sentir stimulés à l'accomplir avec efficacité et honnêteté. » CA Nr. 48. Jean-Paul II souligne que la création d'un ordre par l'Etat qui rend possible la liberté mais il refuse que l'Etat intervienne directement dans les affaires économiques mêmes. Par ailleurs, l'économie sociale du marché ne dit pas autre chose. Centesimus annus présente un concept clair et cohérent qui combine les nécessités économiques et les principes éthiques et sociaux.

Les deux dernières encycliques sociales sont encore beaucoup plus claires. Dans « caritas in veritate », publié en été 2009, le Pape Benoît XVI décrit l'ordre politique<sup>12</sup> avec les mots suivants : « L'activité économique (...) doit viser la recherche du bien commun, que la communauté politique d'abord doit aussi prendre en charge. » (CIV, Nr. 36). Dans ce sens, le Pape souligne : « Le marché n'est pas neutre au point de vue moral, non il n'est non plus antisocial ou inhumain. Il fait partie de l'activité des hommes, parce qu'il est humain, il doit être orienté, structuré et institutionnalisé par une vision morale. » (CIV Nr. 36). Benoît revendique, en accord avec l'école de Fribourg, l'organisation du règlement juste du jeu et pas la moralisation de quelques règles du jeu. Le cadre de l'ordre est au centre que les acteurs de l'économie respectent en agissant dans les prescriptions juridiques. Mais l'encyclique va plus loin : Les conditions politiques, économiques et surtout les sociopolitiques discutées au début du 21. siècle sont mises en avant et mise à côté du message de l'ordo éthique classique. Benoît voit les chances pour renouveler l'ordre économique : « L'intérêt du marché est de promouvoir l'émancipation, mais pour le faire vraiment, il ne peut pas compter seulement sur lui-même, car il n'est pas en mesure de produire de lui-même ce qui est au-delà de ses possibilités. Il doit puiser des énergies morales auprès d'autres sujets, qui sont capables de les faire naître. » (CIV, Nr. 35) Une position qui peut être discutée aussi du point de vue de l'ordre politique.

Il est plus difficile de trouver des références à l'économie sociale du marché dans l'encyclique sociale « Laudatio Si » de 2015. Beaucoup de passages par rapport au marché et à la consommation sonnent critiques. L'arrière fond de ses passages re-

flète l'expérience ou des observations de l'Amérique latine. Elles ne sont pas le résultat d'une analyse systématique des processus économiques. Mais cela est aussi sans importance. Il est important que le Pape François nomme les défis pour l'économie sociale du marché qui s'orientent vers l'avenir. Il est sûr que le marché tout seul ne peut pas trouver des solutions aux défis. « Une fois de plus il est bon d'éviter une vision magique du marché qui est tentée de croire que les problèmes trouvent une solution par l'augmentation de grain de profit des entreprises ou des personnes. » (LS 190) Le Pape nomme les questions de l'économie écologique, les conditions de la croissance qualitative orientée vers l'homme et les raisons et les limites du pouvoir économique. L'économie sociale du marché doit trouver une réponse aux défis dans les années qui viennent.

La doctrine sociale catholique et l'économie sociale du marché doivent continuer de marcher ensemble pour créer une économie au service de l'homme. Le Président de la Conférence des Evêques en Allemagne et l'Archevêque de München et Freising, Reinhard Cardinal Marx<sup>13</sup> en vient à l'essentiel lorsqu'il dit : « Une approche différente en matière de l'économie sociale du marché pour arriver à une économie sociale humaine du marché, car cela est la seule économie sociale du marché véritable (...). Si elle perd sa vocation humaine, elle perd ses critères, elle perd sa légitimation. Nous avons pour tâche de créer une économie orientée vers l'homme et dans laquelle il n'a y pas une opposition de l'ordre libéral à la doctrine sociale catholique. Les deux approches dépassent un capitalisme qui n'est orienté que vers une augmentation continuel du capital.

<sup>1</sup> Oswald von Nell-Breuning: Liberalismus.lin: Wörterbuch der Politik, Freiburg 1951, S. 218.

<sup>2</sup> Cornelia Schmergal: Deutsche Wirtschaftsordnung; Ersonnen hinter Klostermauern, <http://www.wiwo.de/politik/deutschland/60-jahre-soziale-marktwirtschaft-deutsche-wirtschaftsordnung-ersonnen-hinter-klostermauern/5440438.html> (Abruf: 01.03.2016). Siehe auch Alfred Müller-Armack: Wirtschaftspolitik als Beruf (1969), wieder abgedruckt in: Jürgen Sschneider/Wolfgang Harbrecht (Hrsg): Wirtschaftsordnung und Wirtschaftspolitik in Deutschland (1933-1993), Stuttgart 1996, S. 290.

<sup>3</sup> Alfred Müller-Armack: Wirtschaftslenkung und Marktwirtschaft (1947), wieder abgedruckt in: DERS., Wirtschaftsordnung und Wirtschaftspolitik, Bern/Stuttgart 1976, S. 20.

<sup>4</sup> Alfred Müller-Armack: Stil und Ordnung der Marktwirtschaft (1952), wieder abgedruckt in: DERS., Wirtschaftsordnung und Wirtschaftspolitik. Bern/Stuttgart 1976, S. 236.

<sup>5</sup> Ludwig Erhard: Wohlstand für alle, Düsseldorf 2000 (1957).

<sup>6</sup> Ordo 1 (1948) S. XI.

<sup>7</sup> Wilhelm Röpke: Jenseits von Angebot und Nachfrage , Bern/Stuttgart 1979 (1958), S. 146.

<sup>8</sup> Alfred Müller-Armack: Wirtschaftspolitik als Beruf (1969), wieder abgedruckt in: Jürgen Schneider/Wolfgang Harbrecht (Hg): Wirtschaftsordnung und Wirtschaftspolitik in Deutschland (1933-1993), Stuttgart 1996, S. 300.

<sup>9</sup> Wilhelm Röpke: Die Enzyklika „Mater et Magister“ in marktwirtschaftlicher Sicht, wieder abgedruckt in Ders., Wort und Wirkung, Ludwigsburg 1964, S. 317.

<sup>10</sup> Oswald von Nell-Breuning: Warum so viel Aufregung? In: Anton Raucher (Hrsg.), Ist die katholische Soziallehre antikapitalistisch? Köln 1968, S. 22 f.

<sup>11</sup> Joseph Höffner:

<sup>12</sup> Siehe hierzu und zum folgenden: Nils Goldschmidt/Ursula Habisch: Was die Wirtschaftsethik vom Papst lernen kann. In: Frankfurter Allgemeine Zeitung vom 12. Februar 2010, S. 14.

<sup>13</sup> Reinhard Kardinal Marx: Wie viel Mensch verträgt die Wirtschaft? Festrede zur Verleihung der Alexander-Rüstow-Plakette, München am 25. Juni 2015. [http://www.asm-ev.de/Pub\\_wie\\_viel\\_Mensch\\_vertraegt\\_die\\_Wirtschaft.html](http://www.asm-ev.de/Pub_wie_viel_Mensch_vertraegt_die_Wirtschaft.html) (Abruf: 02.03.2016)